

Rapport d'activités mars 2018 - mars 2019 Congrès annuel de l'USP 29, 30 et 31 mars 2019 à Besançon

Par Martine Bourlier, secrétaire nationale

Au nom de la « bonne gouvernance » et de la rationalisation comptable, les gouvernements successifs ont mis en place des politiques qui détruisent les biens communs. C'était le sujet du congrès de l'année dernière qui avait débouché sur le projet d'organiser des états généraux de la psychiatrie. La situation s'est encore dégradée avec les projets de loi du gouvernement sur la fonction publique « CAP 2022 », « Ma santé 2022 ». Durant l'année, la situation dramatique de certains secteurs de la psychiatrie et les revendications des professionnels ont permis d'obtenir quelques moyens supplémentaires, qui ne sont pas malheureusement à la hauteur des besoins. Par ailleurs, cette année a vu l'irruption du mouvement des gilets jaunes qui a été l'objet de notre attention et l'occasion de débats lors de plusieurs CN.

Sur le plan du fonctionnement syndical

Cette année, 16 conseillers nationaux ont participé aux 9 conseils nationaux (7 avril, 6 mai, 24 juin, 16 septembre, 14 octobre, 18 novembre, 16 décembre 2018, 20 janvier et 3 mars 2019).

L'USP a fait plusieurs communiqués :

- Pour une contention efficiente, 26 mars 2018, petit clin d'œil de Claire Gekiere
- L'Union syndicale de la psychiatrie s'inquiète vivement du projet de loi sur l'immigration en cours d'élaboration, 27 mars 2018
- Quand l'Ordre fait désordre, 3 avril 2018
- En soutien aux luttes sociales, face à la répression, 23 avril 2018
- Redonnez nous un(e) ministre de la Santé, 7 mai 2018
- Appel à la mobilisation le 22 mai, 11 mai 2018
- Le 22 mai : en défense des services publics, 15 mai 2018
- Le Dr Djemil interdit d'exercice pour 3 mois par le Conseil de l'Ordre, 17 mai 2018
- Manifestons le 26 mai, plus nombreux que jamais, 18 mai 2018
- Non au programme de soins ambulatoires en prison ! Oui au développement d'alternatives à l'incarcération pour les personnes souffrant de troubles mentaux, 24 mai 2018
- Soutien à la lutte du centre hospitalier du Rouvray, 25 mai 2018
- Hôpital du Rouvray : une solidarité nationale doit s'organiser, 4 juin 2018
- Délation : nouvelle trahison de Mme Buzyn, 4 juin 2018
- Non à la délation, non à la déresponsabilisation, 8 juin 2018
- La victoire des grévistes du Rouvray est un pas en avant décisif de la marche pour une autre psychiatrie, 11 juin 2018
- Après le Rouvray, Le Havre, 5 juillet 2018
- Buzyn : feuille de route de la psychiatrie, 16 juillet 2018
- Vous avez aimé le fichier Hospweb ? Vous allez adorer le suivi des soins sans consentement en psychiatrie par le ministère de l'Intérieur, 23 juillet 2018
- En même temps, 24 juillet 2018
- Une rentrée animée pour sauver les institutions psychiatriques, 31 août 2018
- Le monde de la santé selon Macron est un monde en ruine, sur Ma Santé 2022, 28 septembre 2018
- Employeurs, harcelez tranquilles l'Ordre des médecins vous protège, 23 octobre 2018

- Le conseil d'État ou « courage fuyons », communiqué commun de l'association SMT et de l'USP, 19 novembre 2018
 - Plainte de la ministre de la Santé contre des responsables syndicaux, 20 novembre 2018
 - Appel à mobilisation pour la journée nationale de la psychiatrie le 22 janvier, 2 janvier 2019
 - Laissons à Agnès Buzyn l'austérité hivernale et mettons le cap vers un printemps de la psychiatrie, 28 janvier 2019
 - Dans la rue le 5 février défendre les conditions de travail des soignants, c'est défendre la santé..., 1^{er} février 2019
 - Mission flash psychiatrie, encore raté, 14 février 2019
 - Levons nous, ils sont devenus fous !, 12 mars 2019
 - Agnès Buzyn dernière annonce avant liquidation, 28 mars 2019
- Et plusieurs communiqués concernant la situation internationale : trois sur la situation en Grèce en juin, septembre et octobre 2018 et un sur les COPELFI en juillet 2018.
Deux préavis de grève ont été déposés par l'USP le 15 janvier pour le 22 janvier et le 12 mars pour le 21 mars 2019.

Plusieurs d'entre nous sont intervenus à différentes occasions. A noter l'interview de Claire Gekiere au JIM diffusé en avril 2018, et son intervention à la réunion des collectifs pour la résistance et la reconquête des acquis de 1936 et 1945 en juin à Paris, l'intervention d'Olivier Boitard à la soirée débat du 26 mars à l'initiative des conseillers généraux SPH de la région Île-de-France sur la formation des internes, le texte de Pascal Boissel sur le scientisme contre les enfants de milieux populaires texte édité sur les contes de la folie ordinaire de *Médiapart* le 20 mai 2018, la lettre ouverte du 23 novembre 2018 à Mme la ministre de la Santé de Nathalie Batardière et la tribune libre de Pierre Paresys « Macron, panne d'algorithme suite et fin ? » le 13 décembre 2018.

Le compte-rendu de l'audition de l'USP à l'Assemblée nationale le 17 janvier 2019 a été mis sur le site de l'USP, ainsi que le lien vers le blog du Printemps de la psychiatrie en janvier 2019, l'appel à signatures de l'Appel des appels « Stop au gâchis humain ? Refusons les évaluations comptables de nos métiers » et du manifeste pour l'appropriation sociale du médicament en février 2019.

Le bureau élu en avril 2019 comprend :

- Président : Pascal Boissel
 - 1^{er} vice-président : Pierre Paresys en charge du service public en plus de ses autres charges et 4 autres vice-présidents : Alain Abrieu, Philippe Gasser, Manolis Kosadinos et Marie Napoli.
 - Trésorier : Alain Chabert et Claire Gekiere en tant que trésorière adjointe. La trésorière adjointe ayant vocation à remplacer le trésorier à plus ou moins long terme, il faudrait envisager la possibilité d'un remplaçant car Claire Gekiere ne souhaite pas prendre cette place qu'elle a déjà occupée par le passé.
 - Secrétaire : Martine Bourlier et secrétaire adjoint : Olivier Boitard
- avec trois nouveaux conseillers nationaux Nathalie Batardière, Damian Contié et Delphine Glachant.

Depuis maintenant deux ans, face à l'avalanche de textes de lois et de rapports, il a été décidé que les membres du CN et les adhérents souhaitant s'y associer devaient se répartir les tâches afin de se tenir au courant et d'informer des initiatives du gouvernement sur différents domaines : pour le sécuritaire Olivier Boitard, Claire Gekiere et Pierre Paresys, sur les allocations de ressources Jean-Pierre Martin et Patrice Berton, sur le réductionnisme de la pensée Anne Michel, Pascal Boissel et Alain Chabert et sur l'aspect bureaucratique Claire Gekiere.

Concernant nos appartenances et nos liens

- Nos liens avec le SMG sont toujours importants. Plusieurs membres du CN ont été présents lors du congrès du SMG à Malakoff en janvier 2019. Quelques rencontres entre des membres de nos deux organisations ont eu lieu, en particulier pour travailler sur la question du site. Delphine Glachant, Philippe Gasser et Pierre Paresys pour l'USP.

➤ La participation à la revue *Pratiques* dont Alain Chabert est le correspondant a été particulièrement importante avec le n° consacré à la psychiatrie. Plusieurs membres du CN ont participé au comité de lecture en octobre. Vu le nombre important de textes, il a été décidé d'un deuxième n° sur les alternatives en psychiatrie « Réhumaniser les soins en psychiatrie » qui devrait paraître prochainement.

➤ L'USP est toujours membre du CASP (comité d'action syndical en psychiatrie) dont Olivier Boitard est le trésorier. Il est prévu une dissolution de cette organisation qui ne se réunit plus depuis longtemps.

➤ Toujours membre de la CPH (confédération des praticiens hospitaliers) qui avec Avenir hospitalier fait partie de l'intersyndicale Action Praticiens hôpital. Les 4 administrateurs CPH pour l'USP sont Alain Chabert, Delphine Glachant, Marie Napoli et Pierre Paresys. Le séminaire annuel a eu lieu du 11 au 13 juin 2018 à Quiberon, où il a été question de la qualité de vie au travail avec la création d'un observatoire de la santé au travail, de l'avenir du statut du praticien, des élections professionnelles avec un communiqué le 15 juin sur les CRP qui fonctionnent mal. A plusieurs CN, nous avons évoqué les prochaines élections au conseil de discipline et aux commissions statutaires et la question des alliances pour des listes communes avec le SPH ou pas.

Les prochaines élections au conseil supérieur de la fonction médicale hospitalière qui comprendra trois collèges (PH, universitaires et contractuels avec 5 représentants par collège), où seront représentées les intersyndicales, ont fait l'objet de débats pour savoir si l'USP peut faire partie de la liste d'APH avec le SPH, ce qui nécessite de partir sur une plate-forme commune. D'autres syndicats ont demandé à rencontrer l'USP pour envisager la possibilité de liste commune.

A l'occasion du dernier congrès du SPH où des membres du CN étaient présents, Alain Abrieu a participé à une table ronde sur les stratégies de politique de santé.

➤ Pascal Boissel en tant que titulaire et Patrice Berton comme suppléant représentent l'USP au Collège National Professionnel de Psychiatrie qui intervient dans le cadre du DPC pour formuler les orientations prioritaires souhaitées par les psychiatres pour la discipline. Il n'est pas sûr que la position de l'USP soit entendue.

➤ Plusieurs membres de l'USP ont participé au séminaire du CEDEP à Marseille du 10 au 12 mai 2018. Le prochain séminaire aura lieu à Turin du 30 mai au 2 juin prochain sur le thème « Ethique, clinique et politique au quotidien : prendre soin de la citoyenneté de chacun ».

➤ Manolis Kosadinos a participé à une conférence débat du CRPA le 9 juin 2018. Début juin, plusieurs membres du CN ont participé aux rencontres de la Criée et à celles de Saint-Alban où ils avaient évoqué l'idée d'organiser des États généraux de la psychiatrie.

➤ L'USP suit les activités du collectif CEPE (« Construire ensemble une politique de l'enfance »).

➤ Comme chaque année, l'USP a été présente à la fête de l'Huma avec la participation de plusieurs membres aux débats sur la santé dans différents stands, en particulier autour des luttes dans les hôpitaux et la possibilité d'actions communes avec des syndicats et partis politiques.

➤ L'USP est toujours membre d'ATTAC, et participe à plusieurs collectifs (Convergence de défense et développement des services publics, Coordination des comités de défense des maternités et hôpitaux de proximité, Collectif des associations citoyennes, collectif « Notre santé en danger » et Réseau européen pour une santé mentale démocratique).

Des membres de l'USP ont été présents dans certains débats dans le cadre de ces collectifs, Jean-Pierre Martin était présent en mai pour l'organisation d'une action en juin par la Convergence pour la défense et le développement des services publics et en juin a participé aux rencontres annuelles de la Coordination nationale de défense des hôpitaux et maternité de proximité à Lure. Manolis Kosadinos et Jean-Pierre Martin ont représenté l'USP à l'action organisée par NSED devant la Pitié Salpêtrière en avril demandant des moyens pour la santé, puis fin juin au rassemblement où Pascal Boissel est intervenu au nom de l'USP. En juillet, plusieurs membres de l'USP ont animé des ateliers dans le cadre de l'alter village d'ATTAC à Toulouse par l'intermédiaire du Réseau européen contre la privatisation et la commercialisation de la santé et de la protection sociale. En décembre, Pascal Boissel et Pierre Paresys ont représenté l'USP à l'Assemblée générale de la Convergence de défense des services publics où il a été question de la réforme de la fonction publique « CAP 2022 » dont « Ma Santé 2022 » n'est qu'un aspect.

L'USP participera au conseil d'administration de la convergence avec Philippe Gasser comme invité permanent.

Pascal Boissel était présent les 22 et 23 mars au Blanc pour les Etats généraux des maternités et a signé la pétition en soutien aux maternités au nom de l'USP.

Durant cette année, plusieurs sujets ont été abordés lors des conseils nationaux :

➤ L'USP a participé ou soutenu différents mouvements de revendications : soutien financier à l'occasion du mouvement de grève des cheminots au printemps 2018, manifestation du 5 mai suite à la manifestation du 22 mars pour la défense du service public, marée blanche des hospitaliers le 15 mai à Paris à l'appel des AG des hôpitaux en lutte, journée de mobilisation de la fonction publique du 22 mai.

➤ L'USP a appelé à soutenir les mobilisations dans plusieurs hôpitaux psychiatriques et des adhérents y ont participé. Ce fut le cas du Rouvray où un mouvement s'est constitué dès décembre 2017, après l'annonce d'une amputation du budget, et qui a gagné suite à une forte mobilisation et des actions extrêmes (grève de la faim). A l'hôpital du Havre, mais aussi à Lille, à Lens et à Toulouse avec des modalités d'action diverses (Les perchés, Les blouses noires, des clips...) les Pinel à Amiens, la psychiatrie parisienne unifiée à Paris, à Niort à l'hôpital général à l'initiative des services de psychiatrie dont certains ont participé à une AG le 20 décembre pour préparer la manifestation du 22 janvier et tout dernièrement à la journée du 21 mars.

➤ Par ailleurs, la psychiatrie a été mise en lumière avec plusieurs émissions et articles à l'occasion d'une demande de réunion exceptionnelle du COPIL de psychiatrie, demandée par une quinzaine de syndicats et d'associations concernant le financement de la psychiatrie, en novembre, et la pétition lancée par des universitaires pour demander la sanctuarisation de la DAF, mais la plupart des interventions dans les médias ont fait la part belle aux propositions de FondaMental avec la sortie du livre *Psychiatrie l'état d'urgence* de Pierre Michel Lorca et de Marion Leboyer.

➤ En janvier, l'USP a été auditionnée par les députés chargés d'une mission flash sur la psychiatrie avec les autres syndicats de psychiatres.

➤ La lettre ouverte à la ministre de la Santé signable par tous les PH à la suite de mouvements partis des établissements psychiatriques de la région Rhône-Alpes concernant la dégradation de la prise en charge des patients a recueilli de nombreuses signatures sans réelle avancée, du fait de l'absence de réponse de la ministre malgré plusieurs interpellations. A l'initiative des initiateurs, un site a été créé « Mme Buzyn, écoutez-nous » et une lettre au Premier ministre a été diffusée, ainsi qu'une pétition pour la sauvegarde du service public hospitalier.

➤ Une grande partie des CN a été occupée par la question des « Etats généraux de la folie ». Après des contacts avec des syndicats de psychiatres peu productifs, d'autres contacts ont été pris avec des syndicats de salariés, des associations de patients et de familles, des collectifs (les 39, l'Appel des appels...) et des partis politiques en contactant des personnalités pour leur proposer de participer à l'organisation de ces Etats généraux, Dès octobre 2018, des réunions ont permis de rassembler des représentants d'associations, de syndicats, de collectifs et de partis permettant de réfléchir aux modalités d'organisation possibles (régional national, meeting, convoi), ce qui a abouti à l'abandon du terme états généraux au profit d'un appel pour un Printemps de la psychiatrie, les actions du 22 janvier puis tout dernièrement à la grève et la manifestation du 21 mars dernier. Plusieurs membres de l'USP ont été très actifs dans cette démarche, en particulier Delphine Glachant qui s'y est beaucoup investie.

➤ Le sujet de la pédopsychiatrie a été abordée à plusieurs reprises autour : du 4^e plan autisme, avec ses 4 ambitions, ses 5 engagements et 20 principales mesures, tout cela avec un budget dérisoire ; de la situation catastrophique de la pédopsychiatrie avec la lettre du professeur Golse et, plus généralement, la situation des mineurs avec la prise de parole des magistrats du tribunal de Bobigny, la lettre de Nathalie Batardière et l'interview de la défenseure des droits de l'enfant sur la pédopsychiatrie, avec laquelle une rencontre avait été envisagée en lien avec le syndicat de la magistrature. En octobre, plusieurs membres de l'USP étaient présents à la journée organisée par STOP DSM et l'AFPEP sur la question du TDAH « stop à l'épidémie de TDAH », sans perspectives politiques à ce mouvement, mais le souhait d'une deuxième journée en 2019.

➤ Il a été question du fichier Hopsyweb qui était au départ un fichier départemental devenu national, dont les données peuvent être accessibles à de nombreuses personnes dont les maires

pour 3 ans, tels que les noms des personnes, leurs avocats, les juges. L'USP s'est associé au recours au Conseil d'Etat du SPH.

➤ La réforme des études qui instaure la nécessité de faire 3 stages en CHU et à aller dans certains lieux pour lutter contre les déserts médicaux a été l'objet de nombreuses critiques par les internes et les psychiatres. Damian Contié a pu prendre des contacts et distribué la motion de l'USP à l'occasion du choix des internes à l'automne, mais il n'y a pas eu de mobilisation importante. Les positions de l'AFFEP, qui a beaucoup participé à l'élaboration de la réforme, est peut être une explication à la difficulté de mobiliser les internes.

➤ Au sujet de l'expérimentation de la prise en charge par la Sécurité sociale des psychothérapies par les psychologues, l'USP a soutenu la demande faite par un syndicat de psychologues d'un groupe de travail parlementaire sur cette question. Par contre, deux syndicats de psychologues souhaitaient obtenir le soutien de l'USP concernant la question du remboursement, considérant que le montant de ces consultations n'était pas suffisant, mais les positions des membres présents ne faisant pas consensus, nous n'avons pas répondu à leur demande.

➤ La question de la souffrance au travail et des prises de position du CNOM défavorables aux médecins attaqués par des patrons pour des certificats évoquant le lien entre des troubles et une souffrance au travail a été évoquée. C'est le cas du Dr Karine Djemil, médecin du travail passée en appel devant la chambre disciplinaire nationale de l'Ordre des médecins après sa condamnation en 1^e instance et du Dr Gaël Nayt, psychiatre condamnée en 1^e instance à 3 mois d'interdiction d'exercer, mais aussi le fait que le Conseil de l'Ordre a instruit une plainte d'Enedys contre le professeur Belpomme pour des certificats faits pour des personnes électro sensibles. L'USP a adressé une lettre de soutien et d'encouragement à aller devant la CDEH après le rejet de la requête du Dr Dominique Huez suite à la confirmation par le Conseil d'Etat de sa condamnation par l'Ordre des médecins. Et il a été décidé de contacter le MIOP (Mouvement d'insoumission à l'Ordre) pour réfléchir à des actions possibles.

➤ Concernant la situation des immigrés, l'USP a suivi les Etats généraux de la migration en mai 2018 avec une marche citoyenne et solidaire pour l'accueil des migrants, contre le délit de solidarité et contre le blocage des frontières de Vintimille à Londres et a signé la pétition pour soutenir les personnes venues soutenir les migrants interpellés par la police « les 3 de Briançon ». Ces actions ont connu peu de succès. Le projet de loi asile immigration a suscité beaucoup d'inquiétudes et à cette occasion, il a été envisagé de rencontrer les associations de défense des immigrés et la LDH. De manière plus générale, il a été question de réfléchir à nos relations avec les associations qui aident les migrants, telle que SOS méditerranée.

➤ Sur le plan international, plusieurs actions en direction de la Grèce ont été décidées : soutien financier au peuple grec par l'intermédiaire d'attaché-case, pétition pour la défense du dispensaire d'Apollinaire.

Le projet de voyage en Palestine a nécessité plusieurs réunions entre des membres de l'USP et du SMG et beaucoup de contacts, et est prévu du 9 au 24 avril prochain. La conférence COPELFI (l'Association pour les Conférences de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent de Langue Française en Israël) dans le cadre de la saison croisée France-Israël, prévue en octobre 2018 sur les psycho-traumatismes après les attentats, a donné l'occasion d'une lettre ouverte pour demander à ceux qui y participent de ne pas oublier d'évoquer la question palestinienne. L'USP fait partie des soutiens officiels du film *Derrière les fronts* sorti en novembre 2018 et a commandé quelques DVD du film. Il a été envisagé l'organisation d'une projection du film sur Paris à l'initiative de l'USP.

Il a été aussi question d'invitations par un centre autogéré à Naples, dans un hôpital psychiatrique judiciaire, et à Barcelone par une association de patients qui seront l'occasion de créer des liens. Dans le cadre du MHP, mouvement pour la santé des peuples, l'USP et le SMG pourraient initier un événement en France au printemps 2019.

➤ Claire Gekiere a participé à une rencontre avec des psychiatres à Uzès à l'initiative de Philippe Gasser.

➤ L'USP a été alertée à plusieurs reprises pour des situations individuelles de collègues psychiatres.